



HAL
open science

De la complétude à l'intensité: "totalelement", "entièrement" et "complètement"

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. De la complétude à l'intensité: "totalelement", "entièrement" et "complètement".
Langue française, 2013, L'intensification, 1 (177), pp.95-109. 10.3917/lf.177.0095 . hal-02150945

HAL Id: hal-02150945

<https://hal.science/hal-02150945v1>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la complétude à l'intensité : *totalelement*, *entièrement* et *complètement*

1. INTRODUCTION ¹

Les adverbes *totalelement*, *entièrement* et *complètement* ont un fonctionnement syntaxique et sémantique très proche, et sont souvent considérés comme synonymes par les dictionnaires ². C. Molinier et F. Levrier (2000) les intègrent, au sein des « adverbes de manière quantifieurs », à une même sous-classe, celle des « adverbes de complétude ». Outre leur compatibilité avec des verbes et des adjectifs non gradables (*Ce travail l'a complètement exténué / *un peu exténué / *beaucoup exténué*) ³, les adverbes de complétude sont définis dans leur ensemble par la possibilité qu'ils présentent de pouvoir répondre à une question totale dont le foyer est l'adverbe *tout à fait* :

- (1) a. Luc a-t-il *tout à fait* raté son but ?
- b. Luc a (*partiellement* + *entièrement* + *complètement*...) raté son but.
(Molinier & Levrier, 2000 : 209)

Les trois adverbes choisis, qui comportent tous le sème [+totalité], ont aussi pour point commun de pouvoir constituer, dans les constructions verbales transitives, une détermination double portant à la fois sur le verbe et sur son actant sujet ou objet, ce qu'atteste une paraphrase de type *en Adj-n* ⁴ (cf. Molinier & Levrier,

1. Je remercie vivement les deux relecteurs anonymes, ainsi que Pierre Larrivée, de leurs remarques et suggestions.

2. Voir, entre autres, le *Trésor de la Langue Française* à l'entrée *complètement*.

3. Cette compatibilité est justement utilisée comme argument par Anscombe (2013, ce volume) pour mettre en évidence la non-coïncidence entre « intensité » et « scalarité ».

4. Substantif morphologiquement associé à un adjectif.

2000 : 213), une forme qui détermine le syntagme verbal, mais exige la présence d'un actant quantifiable dans sa portée :

- (2) Max a payé *totalem*ent la rançon \approx Max a payé *en totalit*é la rançon
(Molinier & Levrier, 2000 : 213)

Les adverbes de complétude sont souvent utilisés dans les travaux de sémantique formelle pour servir de test permettant de vérifier le caractère borné d'une gradation (exprimée principalement par des adjectifs) et/ou la télicité des procès : ils ne sont compatibles qu'avec les gradations bornées et/ou les procès téliques. Cependant, ces adverbes présentent en contexte un fonctionnement parfois plus complexe que celui qui leur est habituellement reconnu. Nous distinguerons ainsi deux emplois auxquels sont associées des exigences contextuelles qu'il s'agira de préciser. On reconnaîtra, d'une part, un fonctionnement strictement quantitatif, qui respecte la contrainte de télicité et qui nécessite une structure partie/tout pour le sujet ou l'objet du verbe et, d'autre part, un fonctionnement qualitatif qui n'est pas soumis à cette contrainte de télicité, et qui peut produire une intensification. En nous attachant à l'emploi des trois adverbes dans les constructions verbales, principalement transitives, nous chercherons à définir l'origine de ces effets d'intensification.

Par ailleurs, il apparaît que les adverbes de complétude étudiés ont, même s'ils entretiennent dans certains contextes des relations de quasi-synonymie, des fonctionnements partiellement distincts. On veut alors montrer que les adverbes considérés peuvent se distinguer entre eux par leur mode de construction de la totalité et par les dimensions quantitative et qualitative qu'ils mettent en jeu.

Les exemples choisis, quand ils sont attestés, sont sélectionnés dans *Le Monde* sur cédérom (1995-1996, 1999-2002).

2. COMPLÉTUDE, TÉLICITÉ ET ÉCHELLE FERMÉE

On relève dans les études de sémantique formelle les trois thèses suivantes sur les adverbes de complétude.

2.1. Les adverbes de complétude sont compatibles avec les procès dynamiques

Les adverbes de complétude ne sont compatibles avec les procès dynamiques que si ces derniers sont téliques (Tenny 2000 ; Abeillé *et al.* 2003 ; Piñón 2005) et non atomiques (Caudal 2005, 2006 ; Caudal & Nicolas 2005). Cette proposition repose sur :

- la compatibilité systématique avec les procès dynamiques téliques non atomiques (accomplissements) : *repeindre complètement la maison* ;
- l'incompatibilité systématique avec les procès dynamiques atéliques (activités) : **marcher complètement*.

On explique ainsi le contraste entre les exemples ci-dessous :

- (3) *Jean a *complètemment* regardé le tableau (procès atélique)
- (4) Jean a *complètemment* compris le texte / Jean a *complètemment* noirci le tableau (Abeillé *et al.*, 2003 : 193) (procès téléiques)

2.2. Les adverbes de complétude ont une compatibilité limitée avec les procès statiques

Les adverbes de complétude ne sont compatibles avec les procès statiques que si ces derniers expriment des propriétés gradables impliquant des échelles fermées (Kennedy & Mc Nally 1999, 2005 ; Abeillé *et al.* 2003). Cette proposition repose sur :

- la compatibilité systématique avec les états mettant en œuvre une échelle fermée (la propriété prédiquée a une borne finale intrinsèque) : *cette pièce est complètemment vide* ;
- l'incompatibilité systématique avec les états mettant en œuvre une échelle semi-ouverte (sans borne finale) : **ce garçon est complètemment intelligent* / **ce garçon est complètemment grand*.

De façon générale (quelle que soit la dynamicité du procès), selon C. Kennedy et L. Mc Nally (1999, 2005), les adverbes de complétude dits adverbes « de degré proportionnel » sélectionnent toujours une échelle fermée, *i.e.* une échelle contenant une valeur minimale et une valeur maximale (en opposition à une échelle semi-ouverte contenant une valeur minimale, mais pas de valeur maximale), ce qui rend compte de la différence d'acceptabilité entre les énoncés suivants (empruntés à Kennedy & Mc Nally, 1999 : 174) :

- (5) ??a *completely* watched suspect
- (6) a *completely* paid bill

La complémentarité de fonctionnement observée par A. Abeillé *et al.* (2003) entre adverbes dits d'intensité (*légèremment, faiblement, extrèmement...*) et adverbes de complétude corrobore cette analyse pour le français, qui se trouve étendue au fonctionnement adjectival (procès statique). Comme précédemment, c'est l'adverbe *complètemment* qui est utilisé dans les tests. Soit :

- (7) un homme *extrèmement* / **complètemment* grand
- (8) un verre #*extrèmement* / *complètemment* vide (Abeillé *et al.*, 2003 : 194)

Parce que les adverbes de complétude sélectionnent une échelle fermée, *complètemment* ne peut modifier l'adjectif *grand* auquel on associe une échelle semi-ouverte. En revanche, *complètemment* peut modifier l'adjectif *vide* auquel est associée une échelle fermée. Un adverbe d'intensité comme *extrèmement* présente le fonctionnement inverse : parce qu'il sélectionne en principe une échelle semi-ouverte, il peut modifier *grand* et plus difficilement *vide*.

2.3. Les adverbess de complétude permettent de distinguer les procès téliques

Les adverbess de complétude peuvent être employés de façon fiable comme tests pour distinguer les procès téliques non atomiques des procès téliques atomiques (Caudal 2005, 2006 ; Caudal & Nicolas 2005). Cette proposition repose sur l'incompatibilité systématique avec les procès dynamiques, téliques et atomiques (achèvements) : *atteindre complètement un sommet.

À cet égard, P. Caudal (2006) utilise les adverbess de degré proportionnel (*complètement / en partie*) pour tester l'atomicité (ou la non atomicité) des événements téliques, étant admis qu'un événement atomique ou achèvement se caractérise par l'impossibilité « d'être interrompu et repris » et par l'absence « de degré intermédiaire de déroulement entre le 'rien' et le 'tout' ». Dans les exemples *infra*, *complètement* est inacceptable en raison de l'atomicité des achèvements *partir* et *s'inscrire à l'université* :

- (9) ??L'homme partit *complètement / en partie* (on exclut une lecture fréquentative)
- (10) ??Jean s'inscrivit *complètement* à l'université (Caudal 2006)

Or, si ces propositions sont globalement vérifiées par l'étude d'exemples attestés, des contre-exemples, forgés ou attestés, sont toujours possibles. On observe en effet les phénomènes suivants :

– **incompatibilité avec des accomplissements :**

- (11) a. ??courir *complètement* un 100 mètres / un marathon
- b. ??nager *complètement* jusqu'à la rive
- c. ??passer *complètement* la nuit
- d. ??revenir *complètement*

– **compatibilité avec des activités :** *être en train de se tromper complètement de chemin*. À cet égard, S. Adler et M. Asnes (2007) mentionnent la compatibilité des modifieurs proportionnels tels que *complètement*, *partiellement*, *à moitié* avec certains prédicats à échelle ouverte. Nous citons les auteurs :

À l'encontre de ce qui est souvent dit (Caudal & Nicolas 2003), les adverbess comme *complètement* ou *entièrement* peuvent être compatibles avec certains prédicats à échelle ouverte (*aimer/adorer complètement*), mais l'effet produit est différent de celui qui apparaît dans la combinaison avec les prédicats à échelle fermée (pour les prédicats à échelle fermée *complètement* explicite l'aboutissement du procès, tandis que pour les verbes comme *aimer* cet adverbe fonctionne comme une sorte de superlatif sans marquer l'aboutissement : si on *remplit* ou on *convainc complètement*, on ne peut plus continuer à remplir/convaincre, tandis que si on *aime complètement* on peut continuer à aimer). (Adler & Asnes, 2007 : 40, note 3)

– **compatibilité avec des achèvements :**

- (12) Il a *complètement* tourné la page
- (13) Il a *complètement* disparu

Le caractère atomique des achevements n'exclut pas qu'ils puissent être gradables. Nous citons de nouveau S. Adler et M. Asnes (2007) :

L'atomicité est une notion qui relève du domaine temporel, alors que la gradabilité caractérise le domaine d'intensité. Ce qui est un point sur l'axe de temps, peut quand même être une étendue sur l'axe (échelle) de degré [...]. (Adler & Asnes, 2007 : 31)

– **compatibilité avec des états** mettant en œuvre une échelle ouverte : *Ce garçon est complètement idiot/stupide.*

Par ailleurs, une caractérisation globale de la notion de *complétude* ne peut suffire à rendre compte de l'ensemble des conditions d'emploi des adverbes qui l'expriment, car ils présentent entre eux des différences significatives. D'une part, les adverbes portant le trait [+totalité] n'ont pas les mêmes conditions d'emploi que ceux qui sont marqués [-totalité]. F. Corblin (2008) montre qu'un prédicat holiste (c'est-à-dire, selon l'auteur, qui s'applique à un individu sans inférence aux parties) comme *grand* exclut les deux adverbes *complètement* et *partiellement* :

(14) *La pièce est *complètement/partiellement* grande (Corblin, 2008 : 47)

Un prédicat existentiel (c'est-à-dire qui s'applique à un individu avec inférence à l'une au moins de ses parties) comme *sale* fait une différence entre ces deux quantificateurs :

(15) ?La pièce est *complètement* sale / la pièce est *partiellement* sale (Corblin, 2008 : 47)

D'autre part, les adverbes porteurs du trait [+totalité] ont eux-mêmes des emplois partiellement différents, ces différences résultent de la façon dont ils permettent de construire la complétude. On peut à cet égard comparer les couples d'énoncés *infra* :

(16) Il a *complètement* quitté la maison / ??*Il a *entièrement* quitté la maison

(17) Il est *complètement* idiot / *Il est *entièrement* idiot

3. DEUX TYPES D'EMPLOIS DES ADVERBES DE COMPLÉTUDE TOTALEMENT, ENTIÈREMENT ET COMPLÈTEMENT

Pour chacun des adverbes *totalemment*, *entièrement*, *complètement* nous posons, ainsi que nous l'avons annoncé, deux fonctionnements correspondants à deux effets de sens distincts. Nous reconnaissons un fonctionnement quantitatif et un fonctionnement que nous qualifierons de qualitatif. L'emploi **quantitatif** des adverbes de complétude étudiés indique qu'un référent a été affecté dans sa totalité par le procès alors que l'emploi **qualitatif** exprime l'adéquation totale de la prédication à son sujet. Exemples :

(18) Il a vidé *complètement* son verre (quantitatif)

(19) Il a *complètement* raison (qualitatif)

Pour distinguer ces deux types d'emploi, on prendra pour critère le fait que la différence entre « pas complètement » et « complètement » corresponde à un écart quantitativement mesurable (une quantité discrète ou massive) :

- (20) Il n'a pas *complètement* vidé son verre → il lui reste une certaine quantité de liquide à boire

Avec l'emploi qualitatif, la différence n'est pas quantitativement mesurable, elle consiste uniquement en une évaluation de l'(in-)adéquation du prédicat.

3.1. L'emploi quantitatif

Dans son emploi quantitatif (ou extensionnel), l'adverbe porte sur un procès télique impliquant un référent susceptible de constituer un tout, que ce tout soit hétérogène ou homogène (Kleiber 1997). Ce procès correspond à un accomplissement dans la terminologie de Z. Vendler (1967). Ainsi dans les exemples *infra*, l'adverbe de complétude, paraphrasable par *dans sa totalité*, fonctionne comme antonyme de *partiellement* ou de *en partie*, il indique que le référent a été affecté dans sa totalité par le procès :

- (21) Depuis, l'armée russe a *entièrement* rasé la capitale (Le Monde 19/07/01) ≈ l'armée russe a rasé la capitale *dans sa totalité*
- (22) La Guadeloupe a *totalemment* renouvelé sa représentation parlementaire (Le Monde 26/07/02) ≈ la Guadeloupe a renouvelé sa représentation parlementaire *dans sa totalité*
- (23) Les trois victimes se trouvaient dans une voiture qui a *complètement* brûlé (Le Monde 31/10/00) ≈ dans une voiture qui a brûlé *dans sa totalité*.

L'emploi quantitatif est exclu avec un procès atélique, même si l'adverbe porte sur un référent susceptible de constituer un tout :

- (24) ??*Paul a regardé *totalemment/entièrement/complètement* une maison à vendre

Cette contrainte de télicité peut être satisfaite par la présence d'une multiplicité déterminée d'objets (cf. Gosselin, 1996 : 67). Deux interprétations sont alors possibles qui ne s'excluent pas mutuellement. À l'exemple forgé (25), nous associons une lecture distributive, à laquelle nous faisons correspondre la paraphrase *chacune des villes a été détruite dans sa totalité*, et une lecture collective que nous identifions au moyen de la paraphrase *la totalité des villes a été détruite*⁵ :

- (25) Ils ont *totalemment* détruit les villes

Une multiplicité indéterminée d'objets semble en revanche exclure la télicité mais, dans ce cas, une lecture distributive permet de respecter la contrainte. Ainsi, l'exemple (26) ne peut signifier que la totalité des villes a été détruite, mais que certaines des villes ont été détruites *dans leur totalité*. Le bornage ne

5. Ou bien encore *Ils ont détruit toutes les villes*.

pouvant pas s'opérer sur l'ensemble (qui reste indéterminé), il s'opère sur les éléments pris individuellement, chacun des éléments étant alors nécessairement pris comme un tout (une ville) avec des parties (des maisons, des rues...) (voir Lenepveu 2009, 2012).

- (26) Ils ont *totalemment* détruit des villes

3.2. L'emploi qualitatif

Dans son emploi qualitatif, qui n'est pas soumis à cette contrainte de télicité, l'adverbe marque une complétude intensionnelle, dans le sens où il signifie l'adéquation du prédicat à son sujet, mais il présente un fonctionnement différent selon que le procès sur lequel il porte est télique ou atélique. Nous verrons que, si, dans les deux cas, l'adverbe peut produire un effet d'intensification, celui-ci ne résulte pas de la même opération sémantique.

3.2.1. Avec un procès télique

Avec un procès télique, lorsqu'aucun actant (sujet ou objet) ne peut être appréhendé comme un tout, l'adéquation totale de la prédication signifie simplement l'accomplissement du procès jusqu'à son terme⁶. Ainsi, dans l'exemple (27) *totalemment* met en saillance la borne finale du procès pour en marquer l'accomplissement :

- (27) Il fallait s'arrêter *totalemment* et traiter tout de suite ce sujet. (*Le Monde* 10/07/01)

Cette mise en saillance est cependant beaucoup plus perceptible dans un contexte négatif, la négation indiquant que l'accomplissement n'est pas parvenu jusqu'à son terme :

- (28) M. Schröder avait pu se hisser au pouvoir en 1998, en promettant de moderniser le pays après le long règne d'Helmut Kohl. Il n'y sera pas *entièrement* parvenu. (*Le Monde* 17/10/02)
- (29) Les rares commentateurs qui n'ont pas *complètement* perdu espoir font valoir qu'il s'agit de la seule instance internationale pour des négociations multilatérales. (*Le Monde* 27/08/01)

Une intensification résulte éventuellement de ce parcours orienté, censé aboutir à un terme (*il a perdu complètement espoir*).

3.2.2. Avec un procès atélique

Avec un procès atélique, la prédication est à chaque fois validée à tous points de vue, à tous égards, ou bien encore *sans aucune réserve*, tandis que *partiellement*,

6. Deux exemples de Corblin (2008 : 40) illustrent bien cette dimension aspectuelle à prendre en compte. Alors que dans le premier exemple, l'adverbe traite l'actant sujet comme un tout composé de parties spatiales : (i) *La pièce est complètement (à moitié, partiellement) recouverte de gravats*, le prédicat, dans le deuxième exemple, est pris dans son déroulement dans le temps : (ii) *La pièce est complètement (à moitié, partiellement) achevée*.

plus ou moins mais aussi *par certains aspects*, à certains égards jouent le rôle d'antonymes. L'intensification (qui est systématique) provient cette fois-ci de la prise en compte de tous les aspects concernant la situation, mais cette prise en compte de l'ensemble des aspects envisagés s'effectue sans ordre précis, *i.e.* sans référence à un parcours orienté. Ainsi, l'exemple forgé (30) ne signifie pas que le procès est arrivé à son terme, mais que Pierre a pris un chemin qui, de quelque façon qu'on le considère, n'est pas un « bon » chemin :

- (30) Pierre s'est *complètement* trompé de chemin

Quelques exemples qui attestent aussi du fonctionnement de *totalelement*, *entièrement* et *complètement* avec une activité ou un état :

- (31) J'avais autour de moi beaucoup d'artistes [...] qui le vénéraient *complètement*.
(*Le Monde* 21/02/01)
- (32) Roger-Pol Droit écrit : « Voilà bien une expérience idiote, direz-vous : tout à fait inutile, dépourvue d'intérêt. Vous avez *entièrement* raison [...] ». (*Le Monde* 09/02/01)
- (33) Le directeur de l'école Lionel Kisser a expliqué, gêné, que la mairie avait « *totalelement* refusé qu'on leur donne à manger ». (*Le Monde* 09/09/02)

Pour résumer l'emploi qualitatif, et suite à la distinction établie entre procès télélique et procès atélique, nous dégagerons les régularités suivantes :

- Lorsque le procès est télélique, en l'absence d'un tout susceptible d'être perçu de quelque manière, l'adverbe marque l'adéquation totale du prédicat en signalant que le procès est parvenu jusqu'à son terme (ex. avec la négation : *il n'y est pas entièrement parvenu*) ; l'adverbe induit alors éventuellement un effet d'intensification (*il a perdu complètement espoir*).
- Lorsque le procès est atélique, l'adverbe de complétude situe le prédicat sur une échelle semi-ouverte (dans la perspective de Kennedy) et produit systématiquement une intensification paraphrasable par *à tous égards*, *à tous points de vue*, *sans aucune réserve*, etc. (*il a entièrement raison*).

Reste que valeur quantitative et valeur qualitative sont loin d'être mutuellement exclusives, et cohabitent très souvent, ce qui donne lieu à ce qu'on appellera des emplois mixtes.

4. EMPLOIS MIXTES

Tout d'abord, un procès atélique n'exclut pas qu'un des actants soit appréhendable comme un tout, d'où l'ambivalence de l'exemple *infra*, susceptible de recevoir simultanément les deux interprétations quantitative et qualitative :

- (34) J'adhère *totalemént* à l'analyse de J. Juillard ⁷ (*Le Monde* 18/12/01) ≈ j'adhère *sans réserve* à l'analyse de J. Juillard et j'adhère à l'analyse de J. Juillard *dans sa totalité*

Ensuite, l'adverbe de complétude identifié comme qualitatif, parce que marquant l'accomplissement du procès jusqu'à son terme (procès télique), accepte la paraphrase *dans sa totalité*, caractéristique de l'emploi quantitatif, si un des actants sujet ou objet peut être appréhendé comme un tout, ce qui est le cas de l'exemple (35) :

- (35) Quatre ans après, les blessures ne sont pas *complètemént* cicatrisées (*Le Monde* 29/05/01) ≈ les blessures ne sont pas cicatrisées *dans leur totalité*

La prédication *être cicatrisées* ne peut devenir totalement adéquate que si le procès de cicatrisation est parvenu à son terme, et si les blessures sont cicatrisées *dans leur totalité*.

5. À QUELLES CONDITIONS LES PROCÈS TÉLIQUES ACCEPTENT-ILS LES ADVERBES DE COMPLÉTUDE ?

Nous avons vu au § 2 que les procès téliques n'acceptent pas systématiquement les adverbes de complétude. Ainsi doit-on exclure les énoncés suivants, alors que les procès qu'ils expriment sont classiquement classés parmi les accomplissements sur la base, entre autres, de la compatibilité au passé composé du prédicat avec *en+durée* et non avec *pendant+durée* :

- (36) *Il a *complètemént* couru un 100 mètres / *Il a *totalemént* monté l'escalier / *Il a *complètemént* conduit la voiture au garage / *Il a *entièremént* nagé jusqu'à la rive / *Il a *complètemént* passé la nuit chez Maud

(36) s'oppose alors à (37) :

- (37) Il a *complètemént* monté la maquette / Il a *totalemént* vidé le récipient / Il a *entièremént* refait la toiture

Au vu des exemples *supra*, on peut penser que la compatibilité de l'adverbe avec un procès télique implique que celui-ci soit transitionnel, dans le sens où il affecte une propriété gradable de l'objet, lequel acquiert progressivement cette propriété, d'où les inférences possibles : *la maquette est montée (complètemént), le récipient est (totalemént) vidé, la toiture est (entièremént) refaite...* L'adverbe de complétude indique alors que la borne finale de la gradation qui affecte la propriété de l'objet (exprimable au moyen d'un adjectif ou d'un participe passé) est atteinte.

L'adverbe de complétude est, en revanche, inacceptable lorsque le processus n'est pas transitionnel (Vet 1996), et que l'accomplissement est borné soit par

7. En d'autres termes, si *adhérer à l'analyse de X* est un procès atélique, la présence de l'adverbe de complétude rend le procès télique : *adhérer totalemént à l'analyse de X*.

l'espace (*il a monté l'escalier / il a couru un 100 mètres*), soit par le temps (*il a passé la nuit chez Maud*), mais non par le fait d'atteindre la borne finale de la gradation qui affecte la propriété. En effet, l'inacceptabilité des exemples (36) peut être corrélée avec l'anomalie des paraphrases au passif résultatif (qui suppose la transitionnalité du procès) : « *un 100 mètres est couru », « *l'escalier est monté » pour *courir un 100 mètres, monter l'escalier*.

Enfin, les trois adverbes, comme nous l'avons évoqué précédemment, n'ont pas un fonctionnement identique dans toutes les constructions verbales ; des contextes privilégiés, parfois même différenciateurs, sont repérables pour chacun d'eux.

6. DIFFÉRENCES D'EMPLOI ENTRE **COMPLÈTEMENT**, **TOTALEMENT**, **ENTIÈREMENT**

6.1. Le mode d'accès au tout

Partant de l'analyse que C. Schnedecker (2004, 2006) propose des adjectifs sources *total* et *entier*, et de la complémentarité de fonctionnement qu'elle établit entre les adjectifs *entier* et *total* dans leur emploi quantitatif, nous posons l'hypothèse d'une corrélation sémantique entre fonctionnement adverbial et fonctionnement de l'adjectif-source, l'adverbe imposant selon nous des contraintes similaires à l'adjectif radical correspondant (cf. Lenepveu 2002).

Selon C. Schnedecker (2004), l'adjectif *total* vise préférentiellement des totalités massives, que l'entité soit concrète inanimée (*surface totale*) ou abstraite (*confiance totale, silence total*), alors que *entier* semble plus approprié lorsque le nom est un nom comptable visant un tout composite (Tamba 1994) dont la structure est hétérogène (Kleiber, 1997 : 326) : *des jours entiers, des chapitres entiers, une famille entière / *des jours totaux, *des chapitres totaux, *une famille totale*. Or, il apparaît que dans ses emplois typiquement quantitatifs, l'adverbe dérivé *entièrement* renvoie à un tout compositionnel dont les différentes parties sont affectées par le procès (*La maison a entièrement brûlé, Pierre est entièrement couvert de boutons*⁸). Et ce lien privilégié avec un tout décomposable en parties fait qu'il est des contextes où remplacer *totalemement* par *entièrement* obligerait à percevoir l'objet ou le sujet comme une totalité compositionnelle et à interpréter l'adverbe de complétude comme étant quantitatif, ce qui serait parfaitement incongru dans le contexte donné :

- (38) Me Isabelle Coutant-Peyre [...] a adressé une lettre ouverte au ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, affirmant que son client a « *totalemement/*entièrement* disparu et que la France serait tenue pour responsable » de son sort. (*Le Monde* 14/11/01)

8. On reprend ici l'exemple de Corblin (2008 : 39) : *Pierre est (tout, entièrement, partiellement) couvert de boutons*.

De la complétude à l'intensité : 'totalement', 'entièrement' et 'complètement'

- (39) La Folle Journée a réussi à toucher ce vivier d'auditeurs que les concerts classiques avaient *totalement*/**entièrement* désespéré de trouver. (*Le Monde* 25/01/01)
- (40) « Nous nous battons *totalement*/**entièrement* sur ce sujet ». (*Le Monde* 13/12/02)

On note également que, dans ce type de contexte, la substitution de *entièrement* à *complètement* serait tout aussi incongrue :

- (41) C'était un point qui l'arrêtait *complètement*/**entièrement*. (*Le Monde* 14/02/02)
- (42) Alain Pacadis, figure de l'underground parisien et chroniqueur à Libération, arrive *complètement*/**entièrement* déchiré avec ses disques post-punk. (*Le Monde* 04/05/01)

Entièrement semble alors être plus attaché à l'idée de parcours des parties d'un tout et, dans certains contextes, commuter plus facilement que *totalement* et *complètement* avec un adverbe comme *intégralement*, préférentiellement utilisé lorsque le référent du nom qui entre dans la portée du verbe renvoie à un tout envisagé dans sa dimension processive (Lenepveu 2009) :

- (43) a. Le reportage de cette mise à sac a été *intégralement* diffusé sur Canal 10. (*Le Monde* 18/08/01)
- b. Le reportage de cette mise à sac a été *entièrement*/**totalement*/**complètement* diffusé sur Canal 10.

6.2. Une gradation entre les trois adverbes

Dans leur emploi qualitatif, nous ne percevons pas de différence d'acceptabilité entre *entièrement*, *totalement* et *complètement* lorsqu'ils prennent une valeur intensive avec un procès atélique :

- (44) avoir *entièrement* / *totalement* / *complètement* raison
- (45) manquer *entièrement* / *totalement* / *complètement* de confiance en soi

En revanche, *entièrement* marque difficilement, avec un procès télique, l'accomplissement du procès jusqu'à son terme si celui-ci est ponctuel, *entièrement* n'étant vraiment approprié que si le procès met en jeu un parcours allant d'une borne initiale à une borne finale :

- (46) Il a *totalement* / *complètement* / ?*entièrement* tourné la page
- (47) Les ouvriers ont *totalement* / *complètement* / ?*entièrement* cessé le travail

Il faut un contexte négatif pour que *entièrement* puisse commuter avec *totalement* ou *complètement* :

- (48) Il ne m'a pas *totalement* / *complètement* / *entièrement* pardonné

Il est également notable qu'à l'instar de *totalelement*, l'adverbe *complètement* est compatible avec un procès ponctuel. Il peut même indiquer strictement la culmination (l'achèvement), comme l'atteste le contexte négatif (49), qui accepterait beaucoup plus difficilement *totalelement* :

- (49) Moi ? mais non... je n'ai pas encore *complètement* dit oui.
(Gogol, *Le mariage*, 2006)

On se propose ainsi d'établir une gradation entre les trois adverbes. *Complètement* et *totalelement* sont les adverbes qui supportent le mieux le caractère ponctuel d'un procès, et *complètement* le supportant mieux encore que *totalelement*, ce que fait apparaître de nouveau un contexte négatif :

- (50) Il n'a pas ?*entièrement* / *totalelement* / *complètement* arrêté le travail
(51) Il n'est pas encore ??*entièrement* / ??*totalelement* / *complètement* inscrit à l'université, il lui reste un formulaire à remplir
(52) Il n'a pas encore ??*entièrement* / ??*totalelement* / *complètement* dit oui

Même si la différence d'acceptabilité entre *complètement* et *totalelement* est souvent ténue, il est indéniable que *complètement* fonctionne mieux avec les achèvements ou avec certains états, *i.e.* avec des prédicats qui normalement ne sont pas gradables. Un exemple qui montre bien la capacité de *complètement* à construire une gradation lorsqu'elle n'est pas disponible dans le contexte :

- (53) Depuis janvier, Paul habite *complètement* / **totalelement* / **entièrement* à Caen.

Cette particularité peut être mise en relation avec le sémantisme intrinsèquement graduel du verbe et de l'adjectif correspondants : *compléter* et *complet*. À la différence du verbe *totaliser*, le verbe *compléter* suppose un processus graduel (*il n'a pas fini de compléter son dossier* / **il n'a pas fini de totaliser son dossier*). Quant à l'adjectif *complet*, il supporte, à la différence de *total* mais aussi de *entier*, les marqueurs de gradualité *plus, moins, plus que, moins que, un peu plus que, etc.* :

- (54) Ce dictionnaire est plus *complet* que l'autre / *plus *total* que l'autre / *plus *entier* que l'autre

Nous pouvons supposer que c'est ce caractère intrinsèquement graduel⁹ (que l'on retrouve dans l'adjectif correspondant) qui permet à l'adverbe *complètement* d'intensifier un prédicat qui n'est pas lui-même porteur d'une gradation (*Ce travail l'a complètement exténué*) ou bien un prédicat désignant un procès ponctuel (*Max a complètement raté sa cible*, exemple repris à Molinier & Levrier, 2000 : 210).

Enfin, *complètement* peut encore intensifier un procès télélique sans que cela implique le déroulement du procès jusqu'à son terme. Ainsi, un énoncé comme

9. Leeman & Vaguer (2008) mettent en évidence le caractère gradable de l'adverbe *complètement* lorsque celui-ci porte sur un adjectif indiquant une propriété. Sur les différences de distribution entre l'adverbe *tout* et des indicateurs de complétude comme *complètement, totalelement* et *entièrement* dans ce même environnement, voir Anscombe (2008).

(55) ne signifie pas que Paul a raté la totalité de son gâteau (interprétation quantitative d'un procès télique), mais ne signifie pas non plus que l'accomplissement *rater son gâteau* est arrivé à son terme (interprétation qualitative d'un procès télique) :

(55) Paul a *complètement* raté son gâteau ¹⁰

Malgré la télicité du procès, (55) signifie que le gâteau est raté « à tous points de vue », « à tous égards » (et qu'il n'est en aucun cas rattrapable), paraphrases retenues en principe quand le procès est atélique.

7. CONCLUSION

Pour conclure, on a vu que la totalité exprimée par les trois adverbes pouvait être appréhendée sur un mode quantitatif et/ou qualitatif.

Sur un mode quantitatif (impliquant le bornage, la télicité du procès), la totalité concerne le sujet ou l'objet du verbe (*détruire totalement la ville*) ; sur un mode qualitatif (n'exigeant plus la télicité), l'adverbe présente deux fonctionnements distincts :

- avec un procès télique, l'adverbe marque l'accomplissement du procès jusqu'à son terme et produit éventuellement un effet d'intensification (*perdre complètement espoir*) ;
- avec un procès atélique, la prédication est validée « à tous points de vue », « à tous égards », « sans aucune réserve », l'adverbe produit systématiquement une intensification (*avoir entièrement raison*).

Il ressort de cette analyse que quantification et intensification ne sont pas mutuellement exclusives (*adhérer totalement à l'analyse de X* \approx *adhérer à la totalité de l'analyse de X* / *adhérer sans aucune réserve à l'analyse de X*). La comparaison entre les trois adverbes de complétude nous a permis ensuite d'affiner l'analyse.

Il apparaît, tout d'abord, que la totalité perçue dans la portée de *entièrement* est conçue préférentiellement comme une totalité compositionnelle alors que *totalement* et *complètement*, compatibles avec un tout composite, permettent aussi d'appréhender un tout sans passer par les parties. On observe alors que plus l'adverbe a tendance à marquer une totalité compositionnelle (ce qui est le cas de *entièrement*), moins il est à même de jouer un rôle d'intensifieur dans son fonctionnement qualitatif (*il a perdu ??entièrement / totalement / complètement espoir*).

On a pu, d'autre part, remarquer l'affinité de *entièrement* avec des noms dotés d'une extension spatio-temporelle et renvoyant à un tout envisagé dans sa

10. Sur les affinités entre *complètement* et un contexte [–désirable], cf. Leeman & Vaguer (2008). À noter que *totalement* n'est pas vraiment exclu dans le contexte proposé : ?*Paul a totalement raté son gâteau*.

dimension processive (*le reportage a été entièrement / *totalement / *complètement diffusé sur Canal 10*). Attaché à la notion de *parcours* allant d'une borne initiale à une borne finale, l'adverbe *entièrement* supporte alors mal d'être combiné avec un procès ponctuel (*arrêter ?entièrement / totalement / complètement le travail*). En revanche, *totalement* et plus encore *complètement* (du fait de son caractère intrinsèquement gradable) sont aptes à modifier des prédicats qui n'admettent pas la gradation.

Références bibliographiques

- [TLF] IMBS P. & QUEMADA B. (dir.) (1971-1994), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, Paris : CNRS INALF / Klincksieck / Gallimard.
- ABEILLÉ A. et al. (2003), "Adverbs and quantification", in F. Corblin & H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*, Stanford: CSLI, 185-210.
- ADLER S. & ASNES M. (2007), « Le monde d'*au-delà* : une dimension scalaire », *Travaux de linguistique* 54 (1), 29-42.
- ANSCOMBRE J.-C. (2008), « *Il est tout jeune, ce Nølke* : contraintes sémantiques régissant l'emploi de *tout+Adj.* », in M. Birkelund, M.-B. Mosegaard Hansen & C. Norén (éds), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Bern : Peter Lang, 561-586.
- ANSCOMBRE J.-C. (2013), « Les exclamatives : intensification ou haut-degré ? », *Langue française* 177, Paris : Larousse/Armand Colin (ce volume).
- CAUDAL P. (2005), "Degree Scales and Aspect", *Cahiers Chronos* 13, 103-118.
- CAUDAL P. (2006), « Aspect », in D. Godart, L. Roussarie & F. Corblin (éds), *Sémanticopédie. Dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique et Modélisation, CNRS. [<http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Aspect>]
- CAUDAL P. & NICOLAS D. (2003), "Types of degrees and degree adverbials", Communication à la 1^{re} édition des *Journées Sémantique et Modélisation*, ENST, Paris.
- CAUDAL P. & NICOLAS D. (2005), "Types of degrees and types of event structures", in C. Maienborn & A. Wollstein (eds), *Event Arguments: Foundations and Applications*, Tübingen: Niemeyer, 277-300.
- CORBLIN F. (2008), « Des prédicats non quantifiables : les prédicats holistes », *Langages* 169, 34-56.
- GOSELIN L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- KENNEDY C. & McNALLY L. (1999), "From Event Structure to Scale Structure: Degree Modification in Deverbal Adjectives", in T. Matthews & D. Strolovitch (eds), *SALT 9*, Ithaca: CLC Publications, 163-180.
- KENNEDY C. & McNALLY L. (2005), "Scale Structure, Degree Modification and the Semantic Typology of Gradable Predicates", *Language* 81 (2), 345-381.
- KLEIBER G. (1997), « Massif/comptable et partie/tout », *Verbum* 19 (3), 321-337.
- LEEMAN D. & VAGUER C. (2008), « L'expression de la totalité par *complètement* : à propos de *complètement malade* », in D. Leeman (éd.), *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue, Hommages à Jean-Claude Anscombe*, Chambéry : Presses de l'Université de Savoie, 363-375.
- LENEPVEU V. (2002), « Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique », *Le français moderne* 70 (1), 45-70.

- LENÉPVEU V. (2009), « *Intégralement* dans le champ des adverbes de complétude (*totalelement, entièrement, complètement, ...*) », *Revue Romane* 44 (2), 195-217.
- LENÉPVEU V. (2012), « Des adverbes en *-ment* quantifieurs de totalité : *totalelement, complètement* et *entièrement* », in C. Schnedecker & C. Armbrrecht (éds), *La quantification et ses domaines*, Paris : Champion, 303-315.
- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en '-ment'*, Genève/Paris : Droz.
- PIÑÓN C. (2005), "Adverbs of completion in an event semantics", in H. J. Verkuyl, H. de Swart & A. Van Hout (eds), *Perspectives on aspect*, Netherlands: Springer, 149-166.
- SCHNEDECKER C. (2004), « L'expression adjective de l'intensité : le cas de *total* appliqué aux noms de propriétés d'objets et d'humains », *Travaux linguistiques du CERLICO* 17, 67-90.
- SCHNEDECKER C. (2006), « L'expression adjective de la totalité : le cas d'*entier* appliqué à certains noms comptables », in G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (éds), *La relation PARTIE-TOUT*, Louvain/Paris/Dudley (MA) : Peeters, 167-183.
- TAMBA I. (1994), « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues* 7, 64-85.
- TENNY C. (2000), "Core events and adverbial modification", in C. Tenny & J. Pustejovsky (eds), *Events as Grammatical Objects: the Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*, Stanford (CA): CLSI Publishers, 285-334.
- VENDLER Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca/New-York: Cornell UP.
- VET C. (1996), « Aspect, anaphore et interprétation du discours », *Journal of Linguistics* 16, 93-106.